

## DÉCISION DU MAIRE N° 2025/06/82

**Objet** : 82 - Marché n° VN 25028 – Maintenance du massicot de la Médiathèque de Vire

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition présentée par la société DMBA,

### Décide

- De signer le marché n° VN 25028 – Maintenance du massicot de la médiathèque de Vire avec la société DMBA, 5, rue du 8 juin 1944, 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.

La prestation d'entretien préventif comprend 3 visites annuelles.

Le prix annuel de la prestation est de 1 060.00€ HT, soit 2 120.00 HT pour 2 ans.

Le prix est ferme et définitif.

Le contrat est conclu pour une durée ferme de deux ans à compter du 14/06/2025.

Fait à Vire Normandie, le 3 juin 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025

Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

